




T@mT@m/CFTC.FAE

-----depuis l'an 2000

Fédération CFTC des Fonctionnaires et agents de l'Etat - 2bis, quai de la Mégisserie - 75001 PARIS

Téléphone : 01 40 13 80 88 - Fax : 01 40 13 80 89

 cftcfae@free.fr  <http://www.cftc-fae.fr>  facebook.com/groups/CftcFAE -

N° 471 – 5 juin 2018

PRINTEMPS 2018 : LE TEMPS DES CERISES ?

Après un mois de mai où les fonctionnaires ont eu l'occasion de manifester leur malaise social avec un point fort le 22 mai. Pour la CFTC FAE, les manifestations furent réussies dans un moment d'unité.

Nous voici en juin, le temps des cerises est-il revenu ?

Deux points forts à venir :

- Dans les jours qui viennent, le rapport du comité de pilotage de l'équipe **CAP 2022** va être rendu au 1er ministre,
- En ce qui concerne l'État on nous promet des restructurations importantes accompagnant la numérisation, les abandons de mission et cela pour une efficacité inégalee...

Ce rapport proposera ses pistes, parmi lesquelles le 1^{er} ministre choisira celles qu'il décidera de retenir.

Les mobilités qui en suivront risquent d'être forcées, car avec la territoriale, des pans entiers de l'administration devraient passer à la moulinette.

Négociations salariales :

Déjà le Secrétaire DUSSOPT nous a annoncé : « il n'y aura pas d'augmentation générale du point d'indice ! ». Ce qui en soit est **inacceptable** et n'a pas fait l'objet de négociations. En lieu et place des augmentations sectorielles à la volonté du gouvernement, et puis quelques autres avancées peu coûteuses, non précisées à ce jour ?

En tout et pour tout, les fonctionnaires ont bénéficié de 1,2 % d'augmentation du point d'indice depuis 2010 ! Sur la base sous évaluée de 1% d'inflation par an, nous devrions avoir approximativement 8% depuis 2010 : **Manque à Gagner : 7 %**

La Fonction publique a inventé le concept de GVT (glissement vieillesse technicité) soit les avancements de grade, d'échelon et les réformes statutaires.

Mais ceci correspond à la carrière du fonctionnaire en vertu de notre grille indiciaire, l'évolution du point d'indice suivant le coût de la vie.

Si le gouvernement s'entête à poursuivre le gel du point d'indice, il montrera une fois de plus son hostilité vis-à-vis des fonctionnaires, qui massivement n'ont pas bénéficié de la suppression de l'ISF.

Il reste quelques jours à ce gouvernement pour revenir à de meilleures intentions et ne pas nous offrir des queues de cerise.

